

COMMUNE DE TELLIN

FORMULAIRE DE DECLARATION DE MANIFESTATION

(à rentrer à l'Administration Communale 1 mois avant la date de la manifestation)

Date de la manifestation :

Heure de la manifestation :

Type de manifestation :

Lieu de la manifestation :

Localisation précise :

Estimation du nombre de participants :

Coordonnée de l'organisateur

Nom : Prénom :

Adresse :

N° tél. ou de GSM :

Personne responsable (majeur)

Nom : Prénom :

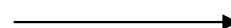
Adresse :

Date de naissance :

N° tél. ou de GSM :

Contrat d'assurance R.C.

(A joindre à votre demande ou à rentrer à l'Administration Communale au plus tard 8 jours calendrier avant la manifestation)



Contrat de gardiennage : oui non

Société de gardiennage

Nom : Prénom :

Adresse :

N° tél. ou de GSM :

Déchets

Containers de 770 litres disponibles à l'Administration

Communale (max. 2) 0 1 2

Au-delà de 770 litres : Demande à faire chez Idelux et à renvoyer au plus tard 20 jours avant la date de la manifestation (document disponible sur simple demande à l'Administration Communale)

Fait à , le 200

Signature.

COMMUNE DE TELLIN

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR MANIFESTATION PUBLIQUE OU BAL DE PLEIN AIR OU SOUS STRUCTURE TEMPORAIRE

(à rentrer à l'Administration Communale 1 mois avant la date de la
manifestation)

Date de la manifestation :

Heure de la manifestation :

Type de manifestation :

Lieu de la manifestation :

Localisation précise avec plan de situation

Coordonnée de l'organisateur

Nom : Prénom :

Adresse :

N° tél. ou de GSM :

Personne responsable (majeur)

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

N° tél. ou de GSM :



Contrat d'assurance R.C.

(A joindre à votre demande ou à rentrer à l'Administration Communale au plus tard 8 jours calendrier avant la manifestation)

Mesure de sécurité

Localisation précise avec situation et notamment relevé des implantations des éventuelles structures temporaires

Estimation du nombre de participants

Contrat de gardiennage : oui non

Société de gardiennage

Nom : **Prénom** :

Adresse :

N° tél. ou de GSM :

Déchets

Containers de 770 litres disponibles à l'Administration Communale (max. 2)) 0 1 2

Au-delà de 770 litres : Demande à faire chez Idelux et à renvoyer au plus tard 20 jours avant la date de la manifestation (document disponible sur simple demande à l'Administration Communale)

Fait à Tellin, le

Signature.